



Message du Synode

4 décembre 2013

Les relations entre l'Eglise et l'Etat

Le postulat déposé par Hans Ulrich Germann et Barbara Schmutz concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat a suscité une longue discussion. Plusieurs députées et députés se sont montrés convaincus que les Eglises devaient sortir de leur réserve. Les Eglises nationales sont pour l'Etat un partenaire de confiance et modéré. Il s'agit de mettre plus clairement en avant les prestations des Eglises, décrites par un orateur comme des bienfaits pour la société.

Les représentantes et représentants des petites paroisses se sont rappelés du fait que le directeur des affaires ecclésiastiques Christoph Neuhaus avait précisé que les mesures d'économie prenaient en compte les besoins des paroisses. Les structures particulières et les besoins des paroisses rurales sont absolument à respecter. Les membres du Synode ont regretté que les débats concernant le futur des relations entre l'Eglise et l'Etat se soient cristallisés autour du salaire des ecclésiastiques, ce qui a suscité de nombreuses émotions. Il est question de l'engagement du canton à assurer le traitement des ecclésiastiques, ce qui dépasse largement la seule question des salaires.

Andreas Zeller, président du Conseil synodal a constaté que les Eglises n'étaient pas vraiment remises en questions. Il existe plutôt un besoin de clarification pour savoir si une évolution est nécessaire. Il a réassuré que l'Eglise était prête à discuter et le Conseil synodal à collaborer. Il a appelé les paroisses à intensifier leur engagement dans une même direction.